



Ils le bènirent avant de l'embrasser. — Page 375, col. 2.

porté sur Versailles et a massacré beaucoup de personnes, et, entre ces personnes-là, monsieur Georges de Charny.

» L'abbé Fortier ajoutait :

» Parlons bas, pour ne pas inquiéter le petit Gilbert dont le père était à Versailles, et pourrait bien avoir été tué comme les autres.

» Tu comprends bien, cher Pitou, que je n'en ai pas entendu davantage.

» Je me suis glissé tout doucement hors de ma cachette, sans que personne m'entendit; j'ai pris par le jardin, je me suis trouvé sur la place du château, et tout courant je suis arrivé chez toi pour te demander, mon cher Pitou, de me reconduire à Paris, ce que tu ne manquerais pas de faire et de grand cœur même, si tu y étais.

» Mais comme tu n'y es pas, comme tu peux tarder à revenir, étant probablement allé tendre des collets dans la forêt de Villers-Cotterets, comme dans ce cas-là tu ne rentreras qu'au jour, mon inquiétude est trop grande et je ne saurais attendre jusque-là.

» Je pars donc tout seul; sois tranquille, je sais le chemin; d'ailleurs, sur l'argent que mon père m'a donné, il me reste encore deux louis, et je prendrai une place dans la première voiture que je rencontrerai sur la route.

» Ton SÉBASTIEN qui t'aime.

» P. S. — J'ai fait la lettre bien longue, d'abord pour t'expliquer la cause de mon départ, et ensuite parce que j'espérais toujours que tu reviendrais avant qu'elle fût finie.

» Elle est finie, tu n'es pas revenu, je pars; adieu ou plutôt au revoir; s'il n'est rien arrivé à mon père et s'il ne court aucun danger je reviendrai.

» Sinon, je suis bien décidé à lui demander instamment de me garder auprès de lui.

» Tranquillise l'abbé Fortier sur mon départ, mais surtout ne le tranquillise que demain, afin qu'il soit trop tard pour faire courir après moi.

» Décidément, puisque tu ne reviens pas, je pars. Adieu ou plutôt au revoir. »

Sur quoi Sébastien Gilbert, qui connaissait l'économie de son ami Pitou, éteignit sa chandelle, tira la porte et partit.

ALEXANDRE DUMAS.

La suite au prochain numéro.

## LA FAMILLE ALAIN

PAR ALPHONSE KARR.

Toute l'assemblée était dans la stupéfaction. Quand Épiphané, sur un signe du président, se remit à sa place, les témoins assis à côté de lui s'écartèrent par une sorte d'horreur instinctive, pour ne pas le toucher.

La cour délibéra. Les assistants, malgré les fréquentes invitations au silence, se communiquaient leurs impressions. Les femmes pleuraient.

Le président, après avoir conféré avec les autres juges et avec le procureur du roi, fit conduire les témoins dans la salle qui leur est réservée, et ordonna qu'Épiphané resterait seul devant la cour.

M. de Sievenn demanda alors que M. le président voulût bien faire introduire comme témoin la fille Désirée Maurel, qui avait été servante du meunier jusqu'à sa mort.

— Ce témoin, ajouta-t-il, n'a pas répondu à l'appel de son nom, pour des raisons que je me réserve de vous expliquer.

On appela, sur l'ordre du président, la fille Désirée Maurel, qui répondit aux questions d'usage et alla rejoindre les autres témoins.

— Monsieur de Sievenn, demanda le président, voulez-vous continuer votre plaidoirie?

— Oui, monsieur le président. Je désirerais seulement qu'Épiphané Garandin répondît à une question.

— Dites-moi cette question, monsieur. et je la transmettrai au... témoin.

— Voulez-vous, monsieur le président, demander au... témoin, pour parler comme vous, s'il persiste dans sa déclaration?

— Témoin Épiphané Garandin, que savez-vous de l'assassinat d'Éloi Alain, meunier à Beuzeval? Épiphané se leva et dit :

— Je maintiens ce que j'ai dit dans l'instruction.

Le procureur du roi lut à haute voix la déposition d'Épiphané.

— Ainsi, dit le président, vous maintenez tout ce qui est contenu dans cette déposition?

— Oui, monsieur le président.

— Est-ce là, monsieur de Sievenn, ce que vous désirez?

— Oui, monsieur.

— Il me semblerait juste et convenable, interrompit le procureur du roi, que, dans la nouvelle position que le défenseur du prévenu essaye de faire à un témoin, ce témoin fût, dès à présent, assisté d'un avocat. Est-ce l'avis de la cour?

Le président recueillit les avis, et demanda s'il se trouvait des avocats dans la salle. Plusieurs se présentèrent.

— Épiphané Garandin, dit le président, je remets d'office votre défense à maître \*\*\*; c'est un de nos plus éloquents avocats; l'acceptez-vous?

— Oui, monsieur.

L'avocat se plaça auprès d'Épiphané, avec lequel il échangea de temps en temps quelques paroles à voix basse. Le président invita M. de Sievenn à reprendre la parole.

— Installé dans le pays, messieurs, ayant établi convenablement ma réputation de surdité et de crédulité, je pris pour gouvernante la fille Désirée Maurel, servante du meunier, et pour secrétaire monsieur Épiphané Garandin, avec qui je n'avais eu que des rapports indirects lors de l'évasion d'Onésime.

Maître Épiphané avait été tour à tour maître